

Avis de concession

Section 1 : Pouvoir adjudicateur / entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : DIR Ouest			
Adresse postale : 10 rue Maurice Fabre – CS 63108			
Ville : RENNES CEDEX	Code NUTS	Code postal : 35031	Pays : France
Points de contact : SEM / PMI			Téléphone : 02 99 33 47 12
Courriel : pmi.sem.diro@developpement-durable.gouv.fr			Fax : 02 99 33 47 31
Adresses internet : http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr			

I.2) Communication

Les documents du marché sont disponibles en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.marches-publics.gouv.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Cf. ci-dessus
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : www.marches-public.gouv.fr

I.3) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.4) Activité principale

Autres activités : Transport

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Renouvellement de la concession de l'aire de services de Rezé Nord située sur la RN844 (Loire Atlantique), pour la vente de carburants, d'énergies et de produits pour les usagers de la route, comprenant les travaux de réaménagement de l'aire et son exploitation pour une durée de 20 ans.	Numéro de référence : DIR-PMI-26-052
II.1.2) Code CPV principal : 79993100	
II.1.3) Type de marché : concession services	
II.1.4) Description succincte : Renouvellement de la concession de l'aire de service de Rezé (Loire Atlantique), située sur la RN 844, pour la conception, la réalisation, le réaménagement, l'exploitation, le financement des investissements, l'entretien et la maintenance des installations et équipements ; ainsi que pour l'exploitation des activités de la vente de carburants, d'énergies et de produits pour les usagers de la route, pour une durée de 20 ans.	
II.1.5) Valeur totale estimée : Sans objet	

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché n'est pas divisé en lots
--

II.2 Description

II.2.1) Intitulé : Aire de Rezé
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 63712600 ; 63710000-9
II.2.3) Lieu d'exécution : RN 844 Aire de Rezé Nord, Rocade Sud, 135 Rue de la Bauche Thiraud, 44400 Rezé
II.2.4) Description des prestations : La concession comprend : la conception et la réalisation du projet de réaménagement de l'aire, le financement des investissements, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations et des équipements ; ainsi que l'exploitation des activités de vente de carburants, d'énergies et de produits divers, destinés aux usagers de la route, aux risques et périls du concessionnaire. Les équipements à prévoir sur l'aire de services d'une superficie d'environ 10 151 mètres carrés sont décrits de manière exhaustive dans les documents de la consultation et comprennent notamment : - le service de distribution de sources d'énergie usuelles pour véhicules ; - la mise à disposition d'un bloc sanitaire comprenant douches, WC, lavabos et espace bébé indépendants - la restauration et une boutique généraliste ; - la voirie interne et le stationnement adaptés à la consistance des activités proposées par le candidat ; - un espace de repos extérieur aménagé pour le repos des usagers.
II.2.5) Critères d'attribution : La concession sera attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la consultation
II.2.6) Valeur estimée : Sans objet
II.2.7) Durée de la concession : 240 mois
II.2.8) Variante : Les candidats peuvent présenter une variante d'aménagement, dans les conditions fixées à l'article 4.4 du Règlement de la consultation.
II.2.913) Information sur les fonds de l'Union européenne : La convention s'inscrit dans un projet du programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet : sans objet
II.2.104) Informations complémentaires : Les candidats pourront effectuer une visite libre sur les lieux pour les zones accessibles au public. S'ils désirent accéder à des zones non accessibles au public, ils effectueront préalablement une demande par mail : : pmi.sem.diro@developpement-durable.gouv.fr pour bénéficier d'un accompagnement par un représentant de la DIR.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

La liste des documents que doit fournir le candidat est détaillée dans le règlement de consultation et comprend :

- a. une note de présentation générale de la société candidate ou du groupement de sociétés candidat ;
- b. une lettre de candidature (désignation du mandataire par ses cotraitants) (formulaire DC 1 disponible sur [Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr](#)) ;
- c. une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC 2 disponible sur [Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr](#)) ;
- d. pouvoir de la (ou les) personne(s) habilitée(s) à engager la société ou le groupement ;
- e. un extrait kbis ou équivalent datant de moins de 3 mois ;
- f. attestations sur l'honneur justifiant que le candidat est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- g. déclaration sur l'honneur attestant que le candidat :
 - n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8221-2, L. 8221-3 à L. 8221-5, L. 8251-1 et L. 8256-2 et suivants, L. 8231-1, L. 8234-1 et suivants, L. 8241-1, L. 8241-2, L. 8243-1 et L. 8243-2 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre état de l'Union européenne ;
 - n'est pas en liquidation judiciaire et si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet ;
 - ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de courir à la présente consultation, ou d'une interdiction équivalente pour un candidat étranger ;
- h. documents attestant du respect des articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du Code du travail relatifs à l'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés ;
- i. attestations d'assurances, notamment concernant les assurances couvrant les responsabilités civiles et professionnelles (précisant le niveau de couverture en euros) dont disposent le candidat ou chaque membre du groupement

III.1.2) Capacité économique et financière :

La liste des documents que doit fournir le candidat ou le groupement est détaillée dans le règlement de la consultation et comprend un mémoire démontrant la capacité de financement du candidat auquel seront annexés les bilans et comptes annuels pour les trois derniers exercices du Candidat ou des membres du groupement le cas échéant et les chiffres d'affaires des activités similaires à l'objet de la concession pour des trois dernières années.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

La liste des documents que doit fournir le candidat ou le groupement est détaillée dans le règlement de consultation et comprend :

- a. un mémoire décrivant les capacités techniques du candidat pour assurer l'exploitation de l'aire et, le cas échéant, les références en matière de conception, réalisation et exploitation d'aires de service de taille comparable à l'aire objet de la consultation ;
- b. une note précisant les moyens logistiques d'approvisionnement de l'aire en source d'énergie usuelle (carburants, électricité, hydrogène, etc.).

III.1.45) Informations sur les concessions réservées

Sans objet

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.18) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.22.12) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

Date : **Jeudi 26 novembre 2026** Heure locale : **12 H 00**

IV.22.24) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Section VI : Renseignement complémentaires

IV.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

V.2) Informations complémentaires

Les candidats sont invités, pour constituer leur candidature et offre à prendre connaissance du règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme des achats de l'état (Place) à l'adresse suivante <http://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence : **DIR-PMI-26-052**.

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plate-forme afin d'être destinataires des éventuels avertissements de modification de la consultation. Ils vérifieront le paramétrage de leur messagerie électronique afin de s'assurer de la bonne réception des messages de la plate-forme. Les candidats sont invités à se reporter au règlement de la consultation de la présente consultation pour connaître en détail les modalités de remise candidatures et des offres, par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Le candidat peut se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le formulaire DC1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété.

Les annexes financières devront être soit co-signées par l'ensemble des entreprises groupées, soit signées par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné.

Les offres, mêmes volumineuses, doivent parvenir complètes dans les délais fixés par l'acheteur. L'opérateur économique est responsable de l'envoi de son pli électronique dans les délais fixés. Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Les offres des candidats seront jugées sur la base des critères de sélection pondérés suivants :

1. Le programme d'investissements, de travaux et d'installations (25 points)
2. Les activités exploitées et le niveau de service (3025 points)
3. L'équilibre économique de la concession (25 points)
4. Les engagements sociaux et environnementaux (205 points)

Les sous-critères composant ces critères sont précisés dans le règlement de consultation.

VI.34) Procédures de recours

IV.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes		
Adresse postale : Hotel de Bizien, 3 contour de la Motte		
Ville : Rennes	Code postal : 35044	Pays : France
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr		Téléphone : 02 23 21 28 28
Adresse internet (URL) :		Fax : 02 99 63 56 84
IV. A 4.2) Organe chargé des procédures de médiation		
Sans objet		
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours :		
Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent :		
- Référé précontractuel avant la signature du contrat conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; - Le cas échéant référé contractuel après la signature du contrat conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours		
Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes		
Coordonnées : cf. V.4.1) ci-dessus		

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 08/07/2026